

# Droits en santé sexuelle et reproductive au Bénin: l'ONG New World crée des clubs à Domè

*Après le succès de sa première phase, le projet de lutte contre les grossesses précoces et à promouvoir des méthodes contraceptives responsables, conduit par l'ONG New World entame une nouvelle phase. Une nouvelle phase qui vise à créer des clubs DSSR mixtes dans quatre villages de l'arrondissement de Domè autour des questions de santé sexuelle et reproductive. Les filles et les adolescentes à Domè, commune de Zogbodomè, deviennent des ambassadrices pour les Droits en Santé Sexuelle et Reproductive.*



Ce samedi 28 décembre 2024, l'ONG New World, en partenariat avec Plan International Bénin et avec le financement de YCF3, a mis en place des Clubs sur les Droits en Santé Sexuelle et

Reproductive à Domè.

Au cours de cette journée, des jeunes filles, adolescentes et femmes de la communauté ont participé à des séances de sensibilisation axées sur l'hygiène menstruelle. Des ateliers pratiques ont été également organisés pour apprendre à fabriquer des serviettes hygiéniques écologiques adaptées aux besoins de chaque femme.

Selon Déo Gratias Bonou, chargé de projet à l'ONG New World, il s'agit de former des adolescentes pour qu'elles deviennent des ambassadrices des droits en santé sexuelle et reproductive au sein de leurs communautés.

*« Nous avons appris comment fabriquer les serviettes hygiéniques selon les caractéristiques de chaque femme. C'est une véritable avancée pour nous. »*, s'est réjouie l'une des participantes Ahonnon Débora.

Lokonon Sylvie, également participante, a souligné: *« Les précieux savoirs que nous venons d'acquérir feront de nous des femmes exemptes de maladies sexuelles. Nous comprenons désormais nos droits en santé sexuelle et reproductive et sommes prêtes à les partager avec nos communautés. »*

Les autorités locales, notamment le Chef d'arrondissement, les délégués, et les pairs éducateurs formés lors de la première phase, sont partie prenantes de ce projet.

Adjakpa Nadège, une participante, a exprimé sa gratitude envers l'ONG : *« Je salue l'initiative de l'ONG New World, car elle vient de nous sauver de l'ignorance. Nous avons beaucoup appris et partagerons les connaissances acquises avec nos jeunes sœurs qui n'ont pas eu l'opportunité d'être ici avec nous. »*



Amen Boubou, historienne et consultante en hygiène menstruelle, a animé les séances avec une approche inclusive et éducative. Selon elle, ces actions sont essentielles pour autonomiser les jeunes filles et favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à leur santé.

Avec cette nouvelle phase du projet, l'ONG New World sensibilise non seulement les jeunes filles mais aussi leur offre des outils concrets pour la fabrication de serviettes hygiéniques écologiques indispensables à une santé sexuelle et reproductive saine à Domè.

**Constance AGOSSA**

---

# Patrick Atangana Fouda : Un héros de la lutte contre le VIH nous quitte

*Tout comme la communauté internationale, l'ONUSIDA pleure la perte de Patrick Atangana Fouda, un activiste exceptionnel et une figure emblématique de la lutte contre le VIH. Militant infatigable et voix des personnes vivant avec le VIH, Patrick a consacré sa vie à défendre les droits humains, à promouvoir l'accès aux soins et à briser le silence entourant cette maladie.*



Vivant lui-même avec le VIH depuis sa naissance, Patrick Atangana Fouda a su transformer sa réalité personnelle en un puissant moteur de changement. Il a courageusement partagé son histoire pour sensibiliser à l'importance de la prévention, de la prise en charge et, surtout, de la lutte contre la stigmatisation. À travers son propre parcours, il a incarné l'espoir et la résilience, prouvant que vivre avec le VIH n'est pas une limite, mais une opportunité de redéfinir les perceptions et d'inspirer les autres.

À travers son plaidoyer courageux et ses interventions percutantes, il a rappelé à tous l'urgence d'agir pour garantir un accès équitable à la prévention, aux traitements

et aux droits humains pour les personnes vivant avec le VIH. Une anecdote marquante de sa vie témoignage de son esprit combatif et de sa volonté d'agir. Lors d'une conférence internationale sur le VIH, Patrick avait pris la parole spontanément après un panel pour interpeller les décideurs. Avec une voix ferme et une passion palpable, il avait déclaré : *« Je suis ici, vivant avec le VIH. Je ne suis pas seulement un chiffre dans vos rapports, je suis une personne avec des rêves, une famille, et une dignité. Faites plus que des promesses, agissez maintenant ! »* Ses mots, empreints de sincérité et de force, avaient ému tous les participants, réaffirmant la nécessité de replacer les voix des personnes affectées au centre de nos stratégies et incitant plusieurs organisations présentes à renforcer leurs engagements pour les communautés les plus affectées.

Patrick a mené un combat acharné pour défendre les droits et le bien-être des jeunes vivant avec le VIH, particulièrement les enfants. Il était profondément convaincu que chaque enfant, indépendamment de son statut sérologique, mérite tout comme lui, une vie pleine de possibilités et d'espoir. À travers ses initiatives, il a plaidé pour un accès équitable aux traitements pour les enfants vivant avec le VIH, dénonçant les inégalités criantes dans l'accès aux médicaments pédiatriques.

Son travail auprès des jeunes, notamment ceux d'Afrique de l'Ouest et du Centre, a inspiré toute une génération à se lever contre la stigmatisation et à exiger un avenir meilleur. Avec l'appui de notre bureau il a fondé le Réseau Afrique de l'Ouest et Afrique Central de D'adolescents et Jeunes Positifs (RAJ+ AOC), la première organisation régionale francophone d'adolescent(e)s et jeunes vivant avec le VIH. Patrick croyait fermement que l'éducation, la sensibilisation et la solidarité sont des piliers essentiels pour mettre fin à la transmission du VIH et pour garantir des vies dignes et épanouies.

Son combat pour le SIDA pédiatrique reste l'une des

contributions les plus marquantes de son parcours. Il s'est battu sans relâche pour que les enfants vivant avec le VIH reçoivent des traitements adaptés, insistant sur le fait qu'aucun enfant ne devrait mourir à cause d'un manque de médicaments ou d'une prise en charge inadéquate.

Son partenariat avec l'ONUSIDA a été d'une valeur inestimable. Patrick était non seulement une voix pour les communautés, mais aussi un allié stratégique dans nos efforts pour briser les chaînes de la stigmatisation et de la discrimination. Il a contribué à façonner des initiatives clés visant à améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH, tout en plaidant sans relâche pour des politiques inclusives et durables.

Patrick a joué un rôle central dans de nombreuses initiatives internationales visant à améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH. Ses interventions dans des forums mondiaux, ses collaborations avec des organisations de santé publique, et ses efforts pour renforcer les systèmes de santé en Afrique ont été déterminants. Grâce à son travail, des milliers de personnes ont pu accéder à des services vitaux, tandis que des communautés entières ont appris à mieux comprendre et soutenir les personnes vivant avec le VIH.

Mais Patrick n'était pas seulement un militant. Il était une source d'inspiration pour les jeunes et pour tous ceux qui le connaissaient. Sa force intérieure, son humanité et sa détermination à surmonter les défis étaient palpables dans chacune de ses actions. Quelques jours avant sa mort, aux côtés des collègues d'ONUSIDA, il participait activement aux travaux de préparation de la Conférence internationale sur le SIDA et les IST en Afrique (ICASA) au Ghana, pour s'assurer que la voix des jeunes était entendue. Alors que nous pleurons sa perte, nous restons résolus à poursuivre son combat avec la même détermination et la même passion qu'il incarnait.

La vie de Patrick Atangana Fouda témoigne de l'impact qu'une

personne peut avoir en choisissant de transformer sa propre expérience en une force pour le bien commun. Son engagement et sa résilience continueront d'inspirer les générations futures dans la lutte pour un monde sans VIH et sans stigmatisation.

C'est pourquoi au nom de l'ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, j'adresse un message d'espoir et de détermination à tous les jeunes de notre région. Patrick croyait en votre force, en votre capacité à transformer vos défis en opportunités, et en votre pouvoir de bâtir un avenir sans stigmatisation ni exclusion.

En son honneur, je vous invite à poursuivre le combat qu'il a si courageusement mené. Faites entendre vos voix, engagez-vous pour le changement et inspirez le monde par votre résilience. Patrick aurait voulu que vous continuiez à vous battre, non seulement pour vous-mêmes, mais pour tous ceux qui comptent sur votre leadership et votre courage.

Repose en paix, Patrick. Ton combat et ton héritage vivront à travers ces jeunes que tu as tant aimés et défendus.

*Berthilde Gahongayire*

---

## **L'UNFPA offre un don de plus d'un milliard de francs CFA au Ministère de la Santé du Bénin**

*Le mardi 10 décembre 2024, une cérémonie de remise de matériels, équipements et produits de santé d'une valeur*

*totale de 1 177 800 506 francs CFA s'est tenue entre le représentant résident de l'UNFPA au Bénin, M. Richmond TIEMOKO, et le ministre de la Santé, Prof. Benjamin HOUNKPATIN.*

Ce don représente un acte fort dans le renforcement du système de santé béninois, particulièrement dans les domaines de la santé maternelle, néonatale et reproductive.

Parmi les matériels remis, on retrouve 95 concentrateurs d'oxygène, pour améliorer la prise en charge des patients en situation d'hypoxie. 75 tables d'accouchement et 15 tables d'examen, pour optimiser les conditions de travail dans les maternités. 126 lits d'hospitalisation avec matelas et 44 autoclaves de 24 litres, indispensables pour la stérilisation des instruments médicaux. 37 ventouses obstétricales et 191 kits d'AMIU, pour appuyer les interventions obstétricales complexes. 50 000 comprimés d'Azithromycine (250 mg), utilisés pour prévenir les infections. 5 oxymètres de pouls et 2 tables de réanimation pour nouveau-nés, essentiels pour la surveillance et le soin des patients les plus vulnérables. 33 kits d'accouchement pour sage-femme, adaptés aux maternités SONU (Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence). 12 échographes et une table opératoire, pour renforcer les capacités diagnostiques et chirurgicales. Des modèles anatomiques, pour la formation des professionnels de santé.

L'UNFPA a également fourni 1 ambulance et 1 véhicule de supervision pour le Département de l'Atlantique. 8 motos ambulances, afin de faciliter les références des patients vers les centres de santé communautaires. 32 motos pour les Agents de Santé Communautaires Qualifiés (ASCQ), afin de renforcer leur mobilité.

Le don est aussi composé des contraceptifs, des produits vitaux pour la santé maternelle, ainsi que des équipements innovants tels que : 4 000 ballons de tamponnement utérin et 15 000 draps gradués de collection des pertes sanguines, dont

la réception est prévue dans les prochains jours.

Cette initiative de l'UNFPA vise à améliorer les soins de santé dans les structures publiques et à réduire les décès maternels et néonataux au Bénin. Le ministre de la Santé, Prof. Benjamin HOUNKPATIN, a exprimé sa gratitude envers l'UNFPA pour cet appui qui contribuera grandement à atteindre les objectifs nationaux en matière de santé.

---

## **Amnesty International Bénin plaide pour des réformes en santé publique**

*Dans le cadre de la campagne nationale sur l'éducation au droit à la santé au Bénin, Amnesty International Bénin et ses partenaires ont organisé, ce mardi 26 novembre 2024, une grande caravane motorisée de sensibilisation à travers la ville de Cotonou. Une foule composée d'hommes, de femmes et de jeunes est partie de la Place de l'Étoile Rouge, la caravane a emprunté plusieurs axes stratégiques avant de s'arrêter devant le ministère de la Santé, à Akpakpa.*



Sur place, Orion Biao, Coordonnateur de l'Éducation aux droits humains à Amnesty International Bénin, a pris la parole pour livrer un message poignant. **« La santé est un droit fondamental de l'être humain, indispensable à l'exercice de tous les autres droits »**, a-t-il déclaré devant une assemblée attentive. Il a également évoqué les conclusions alarmantes d'une étude menée par Amnesty International Bénin en 2023.

**« Cette étude révèle que 71 % des usagers et usagères des services de santé estiment que leur droit à l'information n'est pas respecté. Le consentement aux soins, pourtant essentiel, reste un défi majeur. Pire encore, des femmes enceintes rapportent des abus allant de l'absence d'explications sur les soins reçus à des violences verbales et physiques »**, a-t-il dénoncé avec gravité.

Ces pratiques, a-t-il ajouté, exposent particulièrement les femmes à des vulnérabilités inacceptables dans un environnement hospitalier censé être protecteur.

## **Un plaidoyer fort devant le ministère de la Santé**

Pour conclure, il a plaidé : « Nous souhaiterions compter sur votre sensibilité professionnelle pour accélérer les réformes et entreprendre des actions fortes visant à bannir toutes les pratiques de soins violentes et persistantes. »

Rappelons que de nombreuses personnes ont pris part à cette mobilisation, portant des messages invitant au respect du droit à la santé de la personne humaine au Bénin. Parmi les slogans inscrits sur les pancartes brandies, on pouvait lire :

« Les violences gynécologiques et obstétricales sont inacceptables. Exigeons des soins respectueux et humains. », « Chaque femme mérite un accouchement respectueux. », « La santé des femmes, c'est notre responsabilité à tous. », « Consentement, écoute, respect : des droits fondamentaux en gynécologie et obstétrique. », « Accoucher dans la dignité et le respect est un droit, pas un privilège. »

***Megan Valère SOSSOU***

---

## **Respect des droits humains : clé pour éradiquer la pandémie du SIDA selon le nouveau rapport de l'ONUSIDA**

*À l'approche de la Journée mondiale de lutte contre le sida (1er décembre), un nouveau rapport de l'ONUSIDA révèle que le monde peut atteindre l'objectif de mettre fin au sida en tant*

*que menace de santé publique d'ici 2030 – mais uniquement si les dirigeants protègent les droits humains de toutes les personnes vivantes avec le VIH ou à risque. Le message du rapport est résumé dans son titre : « Emprunter la voie des droits pour mettre fin au sida ».*



*Mme Berthilde Gahongayiré, Directrice régionale de L'ONUSIDA pour l'Afrique de l'ouest et du centre.*

« Malgré les progrès considérables réalisés dans la lutte contre le VIH, les violations des droits humains continuent d'empêcher le monde d'éradiquer le sida », a déclaré Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA. « Quand des filles sont privées d'éducation, quand les violences basées sur le genre impuni, quand des personnes risquent d'être arrêtées pour ce qu'elles sont ou qui elles aiment, ou quand accéder aux services de santé devient dangereux en raison de leur communauté, elles se voient privées des services essentiels pour sauver leur vie et mettre fin à la pandémie. Protéger la santé de tous implique de protéger les droits de tous. »

Parmi les 39,9 millions de personnes vivant avec le VIH, 9,3 millions n'ont toujours pas accès aux traitements vitaux. L'année dernière, 630 000 personnes sont mortes de maladies liées au sida, tandis que 1,3 million de nouvelles infections ont été enregistrées dans le monde. Dans au moins 28 pays, le nombre de nouvelles infections est en hausse. Pour inverser cette tendance, il est impératif que les programmes vitaux soient accessibles à tous sans crainte.

En 2023, chaque jour, 570 jeunes femmes et filles âgées de 15 à 24 ans ont contracté le VIH. Dans 22 pays d'Afrique orientale et australe, les jeunes femmes et filles de cette tranche d'âge sont trois fois plus susceptibles de vivre avec le VIH que leurs homologues masculins.

« Aucune fille ne devrait être privée de l'éducation et de l'information dont elle a besoin pour se protéger », a déclaré Nomonde Ngema, une militante de 21 ans vivant avec le VIH. « La discrimination et la violence envers les filles doivent être traitées comme des urgences de droits humains et de santé. »

La criminalisation et la stigmatisation des communautés marginalisées entravent l'accès aux services de santé essentiels contre le VIH. Dans la Déclaration politique de 2021 sur l'élimination du VIH/sida, les pays se sont engagés à ce qu'en 2025, moins de 10 % des pays maintiennent des cadres juridiques et politiques restrictifs limitant l'accès aux services de lutte contre le VIH. Pourtant, en 2023, 63 pays criminalisent encore les relations entre personnes de même sexe. Ces lois freinent la réponse au VIH : parmi les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, la prévalence du VIH est cinq fois plus élevée dans les pays où ces relations sont criminalisées.



*Mme Jeanne Gapiya-Niyonzima Fondatrice de l'ANSS et Première personne au Burundi à annoncer publiquement qu'elle vivait avec le Vih.*

« Les lois et politiques punitives éloignent les personnes vulnérables des services essentiels pour prévenir, tester et traiter le VIH », a expliqué Axel Bautista, responsable de l'engagement communautaire chez MPact Global Action for Gay Men's Health & Rights. « Au lieu de punir les communautés marginalisées, les gouvernements doivent garantir leurs droits humains. »

La science continue d'innover contre le sida. Les médicaments à action prolongée, qui ne nécessitent que quelques injections par an, pourraient changer la donne, mais seulement si une approche fondée sur les droits humains est adoptée pour rendre ces technologies accessibles et abordables à travers le monde.

« Les outils médicaux qui sauvent des vies ne peuvent être prévus comme de simples marchandises », a déclaré Alexandra Calmy, spécialiste du VIH aux Hôpitaux universitaires de Genève. « Les options thérapeutiques et préventives

révolutionnaires en cours de développement doivent être mises à disposition sans délai pour garantir un accès universel. »

« Nous connaissons le chemin pour construire une société où chacun peut prospérer », a affirmé Jeanne Gapiya-Niyonzima, fondatrice de l'ANSS et première personne au Burundi à révéler publiquement qu'elle a vécu avec le VIH. « Si le monde veut mettre fin au sida en tant que menace de santé publique, il doit protéger les droits de chaque individu. »

Le rapport comprend dix essais rédigés par des dirigeants de la lutte mondiale contre le sida, notamment Elton John ; l'archevêque du Cap, Thabo Makgoba ; le président irlandais, Michael D. Higgins ; le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk ; et l'ancienne présidente de la Société internationale du sida, Adeeba Kamarulzaman.

Dans son essai, Elton John écrit : « Je connais le sentiment de honte et ses conséquences. Tant que le VIH sera perçu comme une maladie qui touche « les autres » et non les soi-disant « personnes décentes », le sida ne sera pas vaincu. La science, la médecine et la technologie sont peut-être le « quoi » pour mettre fin au sida, mais l'inclusion, l'empathie et la compassion sont le « comment ». »

Le président Michael D. Higgins ajoute : « Garantir la plénitude des droits humains est une nécessité pratique cruciale si nous voulons débarrasser le monde du fléau du sida. Tenir la promesse de mettre fin au sida en tant que menace de santé publique est un choix politique et financier. Il est grand temps de choisir la bonne voie. »

---

# Pour mettre fin au sida, il faut protéger les droits de chacun

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida (1er décembre), l'ONUSIDA souligne que le respect des droits de l'homme de toutes les personnes vivant avec le VIH ou exposées au risque d'infection est essentiel pour mettre fin au sida d'ici à 2030.



## ***LES INÉGALITÉS***

**entravent les progrès**

**dans**

**la lutte contre le VIH**

Le monde a fait d'énormes progrès pour réduire l'impact du VIH au cours des 15 dernières années.

Au niveau mondial, 30,7 millions de personnes – soit 77 % des personnes vivant avec le VIH – seront sous traitement en 2023, contre seulement 7,7 millions en 2010. Cette évolution s'est traduite par une baisse spectaculaire du nombre de décès liés au sida, qui a diminué de 51 % au cours de la même période.

*Au Bénin, un total de 58505 personnes, soit 86 % des personnes vivant avec le VIH, étaient sous traitement en 2023. Cela a entraîné une baisse spectaculaire de 51% des décès liés au sida depuis 2010.*

Cependant, malgré la mise au point d'une série de traitements et d'outils de prévention efficaces, le monde n'est toujours pas en mesure de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé mondiale d'ici à 2030. Les progrès sont trop lents. En effet, dans au moins 28 pays, les nouvelles infections par le VIH sont en augmentation.

# SUIVONS LE CHEMIN DES

# DROITS



Comment protéger les progrès déjà réalisés dans la lutte contre le VIH et continuer à progresser vers cet objectif vital de 2030 ?

Un nouveau rapport de l'ONUSIDA publié avant la Journée mondiale du sida, intitulé « ***Take the Rights Path*** » (***Suivons le chemin des droits***), montre que le respect des droits est la voie à suivre pour une riposte au VIH qui soit solide et durable.

Le monde peut mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique si les droits de l'homme de toutes les personnes vivant avec le VIH ou exposées au risque d'infection

sont protégés.

Le respect des droits des femmes et des jeunes filles est essentiel pour mettre fin à la pandémie de sida. La violence fondée sur le sexe accroît la vulnérabilité au VIH.

*Au Bénin, selon les dernières études, la majorité des actes de violences a été dirigée contre les femmes ou filles. Ainsi 60% des femmes de 15 ans ou plus et 45% des filles ont déclaré avoir été victimes de violences basées sur le genre, notamment les violences psychologiques ou morales, les violences physiques, les violences économiques, les violences patrimoniales ou culturelles, les violences sexuelles, le harcèlement, les enlèvements et séquestrations, le lévirat et l'inceste.*<sup>(1)</sup>

Le refus de l'éducation et de l'information met les gens en danger. Il est urgent d'investir dans l'éducation des filles et d'offrir une éducation sexuelle complète – un élément essentiel de la prévention du VIH.

Les obstacles à la santé doivent être levés. Par exemple, plus de la moitié des pays ont des lois qui empêchent les jeunes de se faire dépister pour connaître leur statut sérologique, à moins qu'ils n'obtiennent l'autorisation de leurs parents, ce qui fait fuir les jeunes et conduit beaucoup d'entre eux à ne pas savoir s'ils vivent avec le VIH.

Bien que de nombreux pays aient réalisé des progrès considérables pour réduire l'impact du VIH sur les enfants, l'engagement de protéger tous les enfants vivant avec le VIH et affectés par le virus n'est pas respecté. Un enfant sur trois ne bénéficie pas d'un test de dépistage du VIH au cours des deux premiers mois de sa vie, la fourniture d'une thérapie antirétrovirale à vie aux femmes enceintes et allaitantes vivant avec le VIH n'a pas augmenté au cours de la dernière décennie et la couverture du traitement du VIH est nettement plus faible pour les enfants (57 %) que pour les adultes (77

%).

*Au Bénin, si l'on constate de bons progrès chez les adultes, la situation chez les enfants reste toujours aussi critique. Seuls 36% des enfants en 2023 ont accès à un traitement antirétroviral (contre 92% chez les adultes).*

La criminalisation et la marginalisation de groupes de personnes, tels que les homosexuels, les transsexuels, les travailleurs du sexe et les toxicomanes, sapent également les efforts déployés pour mettre fin au sida. L'adoption d'une législation encore plus sévère à l'encontre de ces groupes dans de nombreux pays augmente les niveaux de stigmatisation et de discrimination et éloigne les gens des services de traitement et de prévention du VIH.

La réaction hostile aux droits qui menace de réduire à néant une grande partie des progrès accomplis dans la lutte mondiale contre le sida doit être combattue de front. Pour protéger la santé de chacun, nous devons protéger les droits de tous.

Il y a de l'espoir.

Dans le monde entier, un certain nombre de lois qui entravaient la fourniture de services de santé publique à des groupes de personnes vulnérables ont été supprimées. On observe également une nette tendance à la suppression des lois contre-productives qui criminalisent l'exposition au VIH, la non-divulgation ou la transmission du virus.

*Depuis quelques années, le Bénin a engagé le processus de révision de sa loi sur le VIH pour alléger les dispositions pénales au regard des avancées enregistrées en matière prévention et de prise en charge de l'infection. Cette loi en cours d'adoption protégera mieux les personnes vivant avec le VIH et celles exposées au risque d'infection à VIH et leur favorisera un meilleur accès aux soins.*

[Le nouveau rapport de l'ONUSIDA fournit une feuille de route](#)

[claire : Pour mettre fin au sida, il faut suivre la voie des droits.](#)

**ONUSIDA Bénin**

---

# **VIH pédiatrique en Afrique de l'Ouest et du Centre, une priorité absolue pour les droits des enfants**

*Le VIH pédiatrique demeure une crise silencieuse en Afrique de l'Ouest et du Centre. En 2023, moins de 35 % des enfants vivant avec le VIH dans cette région ont eu accès à un traitement. Ce chiffre alarmant, bien en-deçà de celui des adultes, révèle non seulement un problème de santé publique mais aussi une injustice flagrante en matière de droits de l'enfant. Pour ces enfants, le droit fondamental à la santé reste inaccessible, exposant des millions de jeunes vies aux conséquences dévastatrices d'une maladie pourtant gérable.*



***Berthilde GAHONGAYIRE, Directrice du Bureau Régional de l'ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre***

## ***L'importance d'une approche centrée sur les enfants***

Les enfants vivant avec le VIH sont confrontés à des défis uniques : un besoin de soins spécifiques, de médicaments adaptés et de suivis médicaux continus. Pourtant, le traitement pédiatrique reste rare, difficile d'accès et, dans bien des cas, indisponible. Dans un contexte où la stigmatisation et le manque de ressources viennent amplifier les obstacles, il est de notre responsabilité collective de mettre en place une stratégie de lutte contre le VIH pédiatrique priorisant les besoins de ces jeunes patients.

## ***Un enjeu de droits humains***

Priver un enfant du traitement nécessaire, c'est porter atteinte à ses droits fondamentaux. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant affirme le droit de chaque enfant à la santé. Or, en Afrique de l'Ouest et du Centre, des milliers d'enfants sont privés de ce droit, faute de financement et de services de santé adaptés.

Chaque enfant a droit à un départ équitable dans la vie, et garantir cet accès aux soins contre le VIH, c'est lui permettre d'envisager un avenir en bonne santé. Les défis de la prévention et du dépistage Un autre enjeu critique est le dépistage précoce. Bien que les outils de prévention de la transmission mère-enfant soient disponibles, leur accès reste limité. Trop souvent, les femmes enceintes ne sont pas dépistées, et les enfants naissent sans savoir s'ils sont porteurs du virus. Cette réalité souligne le besoin de renforcer les programmes de santé prénatale et de sensibilisation, afin d'assurer un dépistage systématique et une prise en charge dès les premiers jours de vie.

## ***Renforcer les systèmes de santé pour des soins pédiatriques équitables***

Assurer un avenir sans VIH pour les enfants nécessite des engagements fermes de la part des gouvernements, des bailleurs

de fonds et des partenaires. Cela implique de soutenir les systèmes de santé, de former des professionnels spécialisés dans les soins pédiatriques, et de garantir l'approvisionnement en médicaments adaptés. En outre, il est crucial d'impliquer les communautés et les familles dans les campagnes de sensibilisation, pour lutter contre la stigmatisation et encourager un environnement où chaque enfant peut bénéficier du soutien dont il a besoin.

### ***Un appel à l'action pour les droits des enfants***

Il est temps que la communauté internationale et les gouvernements locaux reconnaissent le VIH pédiatrique comme une urgence humanitaire et une priorité pour les droits de l'enfant. Les enfants n'ont pas choisi de vivre avec le VIH, mais nous avons le pouvoir de leur offrir les soins et le soutien qu'ils méritent. Chaque jour sans action est un jour de souffrance pour ces jeunes. Nous devons donc nous mobiliser, accroître les ressources et les efforts pour garantir que chaque enfant en Afrique de l'Ouest et du Centre puisse accéder à un traitement de qualité et vivre une vie pleine et épanouie. L'avenir des enfants vivant avec le VIH dépend de nos actions aujourd'hui. Assurons-nous de respecter leur droit à la santé et à un avenir en bonne santé.

***Op-Ed de Berthilde GAHONGAYIRE, Directrice du Bureau Régional de l'ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre***

---

**Afrique de l'ouest et du  
centre: L'UNICEF, l'OMS,**

# L'UNFPA et ONU Femmes en lutte contre la mortalité maternelle et infantile

*Des agences des Nations unies ont lancé mardi 19 novembre à Dakar un programme de consultation régionale dénommé "Chaque femme, chaque nouveau-né partout", par lequel les acteurs concernés ont l'ambition d'apporter des réponses indiquées au défi de la croissance du taux de mortalité maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest et du Centre.*

L'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA et ONU Femmes comptent travailler ensemble à travers ce programme pour "accélérer les progrès dans la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile", a expliqué le directeur de cabinet du ministère de la Santé et de l'Action sociale, docteur Samba Cor Sarr à l'ouverture du forum de lancement.

Il a relevé que "la santé de la mère et de l'enfant constitue l'une des principales préoccupations de la santé publique dans le monde".

En 2020, "près de 800 femmes sont mortes par jour, de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement", a souligné docteur Sarr devant des participants venus de 25 pays du continent. Il a ajouté que pendant la même période, "près de 95 % de morts maternelles sont survenues dans les pays à revenus faibles".



*Dr Samba Cor Sarr, Directeur de Cabinet représentant M. Le Ministre de la Santé et de l'action sociale du Sénégal.*

“L’Afrique subsaharienne a enregistré 57% de l’ensemble des décès chez les enfants de moins de 5 ans, son taux de mortalité néonatale était également le plus élevé au monde en 2022”, a rappelé le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de l’Action sociale.

De concert avec les ministères en charge de la Santé des pays concernés, les agences onusiennes en question comptent mettre au centre de leurs objectifs, le programme “Chaque femme, chaque nouveau-né”, partout en Afrique de l’Ouest et du Centre.

L’objectif poursuivi à travers cette consultation régionale est de “concevoir des actions coordonnées et mesurables pour accélérer les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD) avant de diffuser les meilleures pratiques et approches techniques en matière de santé maternelle et infantile”, selon Samba Cor Sarr.



*M. Gilles Fagninou, Directeur Régional de L'UNICEF pour l'Afrique de l'ouest et du Centre.*

Le directeur régional de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et du Centre, Gilles Fagninou, a justifié la pertinence de cette consultation par la nécessité d'aller "plus vite dans la réduction de la mortalité maternelle et infantile".

Il a rappelé qu'une femme meurt toutes les quatre minutes en donnant la vie, là où toutes les 17 secondes un nouveau-né perd la vie.

"Il suffirait de rassembler les forces humaines des 25 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre pour atteindre l'objectif d'ici 2030", a-t-il indiqué.

C'est pourquoi, il a relevé que "la mobilisation, l'engagement des autorités étatiques seront au cœur des solutions".

Cette consultation régionale prend fin vendredi.

**SOURCE: Agence de Presse du Sénégal ( APS)**

---

# Dialogue communautaire à Abomey : sensibilisation sur les droits à la santé et les violences gynécologiques

*Un dialogue communautaire a rassemblé plusieurs acteurs ce samedi 2 novembre 2024 à Vidolé, dans la ville d'Abomey. Organisé par le Journal Santé Environnement en partenariat avec Amnesty International Bénin ce dialogue s'inscrit dans le cadre de la campagne pour le droit à la santé. L'objectif principal était de contribuer à l'amélioration du respect du droit à la santé en sensibilisant les différents acteurs sur les mécanismes de recours en cas de violations.*



Cette rencontre a rassemblé une grande diversité de participants, parmi lesquels des élus locaux, des leaders féminins d'associations, des infirmières, des sages-femmes et des membres des comités de gestion des centres de santé d'Abomey.

A l'entame, Megan Valère SOSSOU a exposé le contexte et les objectifs de la campagne d'Amnesty International, permettant aux participantes de mieux comprendre l'importance de cette initiative. Une vidéo explicative de vingt minutes a été projetée pour sensibiliser aux violences gynécologiques et obstétricales. Madame Annick NONONHOU, sage-femme, juriste, et présidente du Réseau des Sages-femmes Amis des Patients (RSAP), a approfondi ces questions, abordant les aspects juridiques et les droits des patientes.



Des témoignages et échanges d'expériences ont enrichi les débats, révélant plusieurs défis au respect du droit à la santé, notamment un personnel de santé insuffisant et des équipements inadéquats dans les centres de santé.

La deuxième partie de la session a été dédiée à une présentation sur les droits des patients et les recours possibles en cas de violation, animée par Monsieur Megan Valère SOSSOU. Il a rappelé les droits fondamentaux des patients : bénéficier de soins de qualité, choisir librement leur praticien, être informé sur leur état de santé, et donner un consentement éclairé. Il a également abordé le droit d'introduire une plainte auprès d'un service de médiation en cas de non-respect de ces droits.

**Échanges interactifs avec un engagement collectif**

Des témoignages d'acteurs de terrain, comme celui de Madame Lucie Edwige BESSE, sage-femme à Zoumou, ont démontré les démarches internes pour traiter les cas de violations du droit à la santé. William DJISSA, représentant de l'autorité sanitaire, a souligné la nécessité d'une collaboration respectueuse entre agents de santé et usagers pour garantir ces droits.

Les participantes ont posé des questions, partagé leurs expériences et pris l'engagement de promouvoir le respect des droits de santé dans leurs communautés. Ils ont également promis de transmettre les informations acquises pour sensibiliser davantage leurs entourages.

Adèle Zohou, sage-femme au centre de santé de l'arrondissement de Djegbe, a exprimé son ressenti : « *Nous sommes heureuses d'apprendre ces pratiques qui respectent davantage le corps de la femme. Cependant, notre pays n'a pas encore les moyens d'adopter pleinement ces approches.* » A l'en croire, le défi est de taille, il est facile d'entendre ces beaux messages, mais leur application reste difficile, vu le contexte actuel et les défis auxquels nos services de santé font face.

Hortense Atakla, sage-femme à Adjahito, dans le centre-ville d'Abomey, a quant à elle souligné un important besoin : « *Une formation approfondie serait nécessaire pour mettre en œuvre efficacement ces nouvelles pratiques visant à renforcer le respect du droit à la santé de chacun.* »

Assohoto Carole, commerçante à Abomey, a apprécié l'initiative : « Si ces informations sont réellement appliquées, elles permettront de réduire les taux de mortalité dans les maternités. »

Aux termes de cette rencontre, une trentaine de participants à savoir : élus locaux, femmes leaders, infirmières, sages-femmes et membres des comités de gestion ont été mieux informés sur les violences gynécologiques, le droit à la santé

et les recours possibles. Ce dialogue communautaire organisé à Abomey, a contribué à la dynamisation de la communication entre les citoyens, les professionnels de santé et les autorités locales, pour le respect des droits de santé au Bénin.

**Hornella ADOGBO-MEDAGBE**

---

## **Remise du Prix Galien Afrique : Deux initiatives de santé primées pour leur excellence et leur impact innovant**

*Le 7ème Forum Galien Afrique a fermé ses portes ce vendredi 25 octobre, lors d'une cérémonie officielle présidée par le chef de l'État sénégalais, SE Bassirou Diomaye Faye. Cette édition, placée sous le thème « Actions sanitaires et communautaires face aux crises climatiques et environnementales en Afrique », a réuni d'éminents chercheurs, responsables politiques et membres de la communauté scientifique africaine pour débattre des enjeux sanitaires et climatiques du continent.*



### *Remise du Prix Galien Afrique*

En clôture, deux initiatives d'exception ont été honorées par le Prix Galien Afrique, une distinction prestigieuse qui célèbre l'excellence et l'innovation en sciences de la santé.

Depuis sa création en 2018, le Forum Galien Afrique se consacre au renforcement de la recherche et au développement durable par le partage d'expériences pour répondre aux grandes problématiques de santé publique en Afrique. Cette année, le président Bassirou Diomaye Faye a remis les prix aux lauréats lors d'une cérémonie marquée par la lecture de la Déclaration de Dakar, acte symbolique de l'engagement collectif envers une approche inclusive et durable de la santé publique en Afrique.

### **Lauréats du Prix Galien Afrique 2024**

Meilleure Technologie Médicale : MAScIR SARS-CoV-2 PCR Kit, par le Professeur Hassan Sefrioui (Maroc). Ce test innovant permet une détection rapide et précise du virus SARS-CoV-2, apportant une solution vitale dans la lutte contre les

épidémies.

Meilleure Solution Digitale : CyberRwanda, plateforme numérique développée par le collectif YLabs, représenté à cette cérémonie par Zack Witkin. Ce projet vise à améliorer la santé sexuelle et reproductive des jeunes rwandais, offrant un soutien essentiel à plus de 25 000 adolescents et prévoyant d'en atteindre 100 000 d'ici fin 2024.

Chaque lauréat a reçu une bourse de 20 millions de Francs CFA, soit environ 30 000 USD, pour soutenir davantage leurs efforts dans le domaine de la santé en Afrique.

A noter que dans les catégories Meilleur produit pharmaceutique et Meilleur produit biotechnologique, les Prix sont non-attribués pour 2024.

### **Déclaration de Dakar**

Lue par Prof. Awa Marie Coll Seck, présidente de Galien Africa, ancienne ministre d'Etat et ancienne ministre de la Santé du Sénégal, la déclaration de Dakar énonce plusieurs recommandations majeures : promouvoir des politiques de santé publique intégrant les enjeux climatiques, investir dans des infrastructures résilientes et soutenir les jeunes dans l'utilisation d'outils modernes tels que l'intelligence artificielle. La déclaration appelle également à une collaboration intersectorielle renforcée pour une réponse coordonnée aux défis et climatiques de l'Afrique, tout en garantissant une implication accrue des femmes dans les sphères décisionnelles.

### **Le message du Président Bassirou Diomaye Faye**

Saluant les efforts des participants, le Président Faye a souligné l'importance de l'investissement dans la recherche et l'innovation pour un système de santé africain plus résilient face aux crises environnementales. Il a également mis en avant le rôle fondamental du leadership africain pour une

souveraineté sanitaire acquise et a réaffirmé l'engagement de son gouvernement à bâtir un système de santé inclusif, ambitieux et adapté aux besoins de la population.

Le Forum Galien Afrique, désormais inscrit dans l'agenda international de la santé, continue de jouer un rôle moteur pour un développement durable et un avenir résilient. Le rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2025, en vue d'un engagement toujours plus fort pour la santé en Afrique.

A noter que le Forum Galien Afrique est une plateforme d'excellence dédiée à l'innovation et à la recherche dans le domaine de la santé. Il rassemble des dirigeants et experts mondiaux pour promouvoir des solutions durables face aux défis de santé publique en Afrique.

---

## **Journées des Médecins du Bénin: Les médecins béninois en réflexion sur l'avenir de leur profession**

*Les médecins béninois se réuniront du 24 au 26 octobre prochain au Palais des congrès de Cotonou à l'occasion des Journées des Médecins du Bénin, placées sous le thème « Exercice de la médecine au Bénin hier et aujourd'hui : bilan, défis et perspectives ». Cet événement, organisé par l'Ordre National des Médecins du Bénin (ONMB) en collaboration avec les syndicats et associations du secteur médical, vise à encourager une réflexion approfondie sur l'avenir de la profession médicale dans le pays.*



**JOURNÉES DES  
MÉDECINS DU BÉNIN**  
*acte 1*

**24  
26  
OCT.**

Thème

**EXERCICE DE LA MÉDECINE  
AU BÉNIN HIER ET AUJOURD'HUI:  
BILAN, DÉFIS ET PERSPECTIVES**



**Palais des Congrès de Cotonou**

Activités

**Conférences • Ateliers de Formation  
Activités Sportives • Soirée de Gala**

Participation



**25000<sup>FCFA</sup>**

Mobile money: **+229 62 05 32 78**

À L'ORDRE DE ADJALLA CAROLE

+d'infos: **+229 96 96 31 72**



Durant ces trois jours, les praticiens béninois discuteront des grandes questions qui façonnent leur métier aujourd'hui et demain. Parmi les sujets au programme figurent le financement des projets médicaux, le développement professionnel continu des médecins, les relations entre médecins et assureurs, l'exode des praticiens vers d'autres pays, ainsi que l'adéquation entre la formation médicale et les besoins du marché du travail.

Ces journées seront aussi l'occasion de renforcer la solidarité entre les professionnels de la santé à travers des activités sociales et sportives. Un don de sang est prévu

ainsi qu'une « Marche du cœur », organisée pour sensibiliser sur la prévention des maladies cardiovasculaires. En clôture, une soirée récréative, intitulée « Nuit du Médecin béninois », rendra hommage aux médecins pour leur engagement quotidien dans la promotion de la santé publique.

L'objectif principal de cet événement est de créer un espace d'échanges constructifs pour relever les défis auxquels la profession fait face et identifier des pistes d'amélioration. Le système de santé béninois, comme ailleurs, est confronté à des problématiques complexes liées à l'insuffisance des infrastructures, au manque de financement, ainsi qu'à la fuite des cerveaux, un phénomène particulièrement préoccupant dans le secteur médical.

Pour participer à ces journées, une inscription de 25 000 FCFA est requise, à régler via Mobile Money au 62053278 (MTN) ou au 94559159 (MOOV) au nom d'Adjalla Carolle Abiola Mahougnon. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Dr Mystère DJENONTIN au 61 19 91 01, Dr Romuald ASSOCLÉ au 96 64 54 43 ou Dr Gilbert FASSINO au 96 96 31 72.

Cet événement sera l'occasion pour les médecins béninois de réfléchir à l'avenir de leur profession et de proposer des solutions concrètes pour un meilleur exercice de la médecine au Bénin.

***Constance AGOSSA***

---

**Propriété Intellectuelle:**

# Elisée FADE reçoit le brevet d'invention de sa table de réanimation

*Le 31 janvier 2024, [l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle](#) (OAPI) a décerné un brevet d'invention à Elisée FADE pour sa table de réanimation destinée aux nouveau-nés et aux nourrissons. Cette invention qui promet de révolutionner la prise en charge des nouveau-nés en milieu hospitalier a été brevetée officiellement. Une annonce publiée dans le bulletin de la propriété industrielle de l'OAPI le 10 mai 2024.*



***Table de réanimation destinée aux nouveau-nés et aux nourrissons***

La table de réanimation développée par Elisée FADE se distingue par sa capacité à offrir une thermorégulation

uniforme sur toute la surface du matelas, assurant ainsi un environnement sécurisé et adapté aux besoins des soins de développement des nouveau-nés. Selon le fascicule du brevet, ce dispositif permet de maintenir la température idéale pour les bébés, prévenant ainsi des situations d'hypothermie qui représentent un danger important pour les prématurés.

L'OAPI, après une analyse approfondie de l'invention, souligne que cet équipement médical contribue à réduire le taux de mortalité des nouveau-nés en minimisant les risques d'asphyxie néonatale et en évitant les conséquences neurologiques graves. Cette table de réanimation, conçue pour les centres de santé, se distingue également par son coût abordable et son accessibilité, deux facteurs essentiels pour améliorer la qualité des soins dans les régions aux ressources limitées. En plus de garantir une prise en charge rapide et efficace, elle permet aux établissements de santé de s'équiper en matériel performant à moindre coût.

Conçu et fabriqué par UP ELEC, une entreprise spécialisée dans les équipements médicaux basée à Djougou, avec une annexe à Hèvié, ce dispositif témoigne du génie d'Elisée FADE, technicien en électricité, maintenance industrielle et biomédicale. UP ELEC, sous la direction de FADE, poursuit son objectif de développer des technologies de pointe adaptées aux besoins de santé de l'Afrique.

Pour toute information supplémentaire ou pour acquérir cette innovation, UP ELEC est joignable au (+229) 90 55 27 51 (WhatsApp) ou par e-mail à [info.upelec@gmail.com](mailto:info.upelec@gmail.com).

Avec cette invention, Elisée FADE contribue à placer le Bénin sur la carte de l'innovation technologique et médicale en Afrique, apportant une solution concrète aux défis de la santé néonatale dans le contexte africain.



## **Description de la table de réanimation pour les nouveau-nés et pour nourrissons**

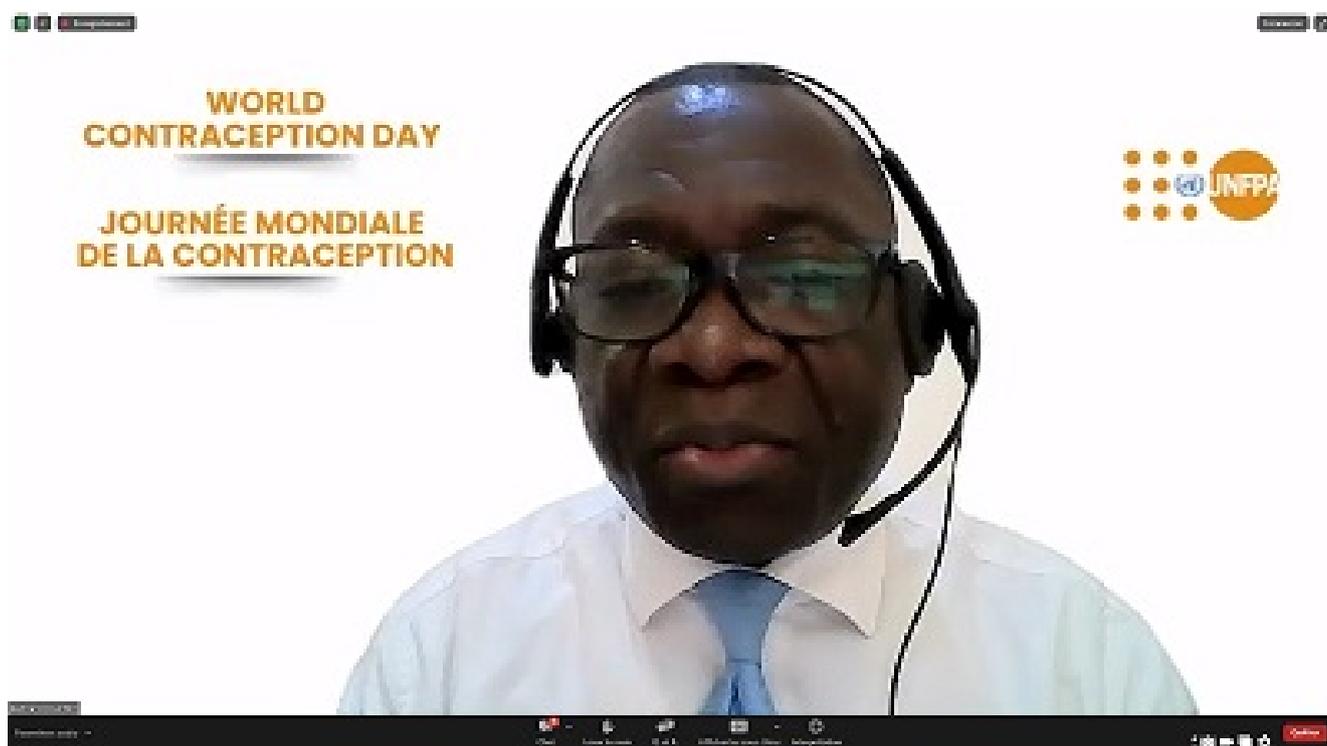
Le dispositif démontable, comprend un élément de réception définissant une surface de couchage (3), ledit élément de support est monté sur la surface de couchage adjacente à l'extrémité ou au bord arrière dudit élément de couchage. Le dispositif est équipé d'un microprocesseur servant à contrôler le système de température et la gestion d'un fonctionnement automatique.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# 17e Journée Mondiale de la Contraception : « Accéder à la contraception permet le développement économique des nations » Dr Sennen HOUNTON

Le 25 septembre 2024, le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement a tenu un webinaire pour marquer la 17e Journée mondiale de la contraception. Ce webinaire a réuni plusieurs experts, dont le Dr Sennen Hounton, Directeur du bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Cette journée placée sous le thème, « *Un choix pour tous : la liberté de planifier, le pouvoir de choisir* », vise à sensibiliser sur l'importance de la planification familiale et de l'accès à la contraception pour garantir la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Le Dr Sennen Hounton a mis en avant les progrès enregistrés dans la sous-région au cours des dix dernières années, notamment une hausse du taux de prévalence contraceptive, passé de 13% en 2015 à 18% en 2024. De plus, les besoins non satisfaits en matière de contraception chez les femmes de 15 à 49 ans ont chuté de 24% à 17%, malgré les défis posés par les crises humanitaires, les déplacements forcés et la pauvreté accrue.

Malgré ces avancées, les défis persistent, notamment l'accès équitable aux méthodes contraceptives. Dr Hounton a rappelé que l'amélioration de l'accès à la contraception favorise non seulement la santé des femmes, mais également le développement économique des nations. Il a appelé à une sensibilisation accrue pour garantir que chaque individu puisse faire un choix éclairé en matière de planification familiale.

*Il faut sensibiliser pour l'accès de tous aux méthodes contraceptives. Accéder à la contraception permet le développement économique des nations a-t-il laissé entendre.*

---

## **SoPharma annonce le lancement au Maroc de la célèbre gamme coréenne de produits de beauté Erborian**

*SoPharma est fier d'annoncer le lancement de la gamme de produits cosmétiques Erborian au Maroc, une ligne qui marie l'héritage coréen séculaire en matière de beauté aux exigences des consommateurs les plus modernes. Connue pour ses formules hybrides alliant maquillage et soin, Erborian s'inscrit dans*

*une démarche de qualité, d'innovation et de sécurité des ingrédients.*



Avec un engagement fort envers des formulations « Safe & Conscious », Erborian s'efforce de donner le meilleur du soin à la peau, tout en respectant les normes les plus strictes de la réglementation européenne.

S'exprimant à ce propos, Ismail Cheikh Lahlou, Directeur Général de SoPharma, a déclaré : « Nous sommes fiers de lancer la célèbre gamme de produits Erborian au Maroc. Erborian se distingue par une approche unique en cosmétique : chaque ingrédient, qu'il soit d'origine naturelle ou synthétique, est minutieusement sélectionné pour son efficacité et sa sécurité. En devenant le distributeur exclusif de la marque Erborian au Maroc, SoPharma permet de faire découvrir l'art de la fusion beauté-coréenne à travers des soins dermo-cosmétiques innovants. »

Les produits Erborian puisent leur force dans des ingrédients iconiques de la tradition coréenne, tels que la Centella Asiatica, le Ginseng, le Bambou ou encore le Yuza, reconnus pour leurs bienfaits sur l'éclat et la régénération de la peau. Erborian s'engage dans une démarche d'amélioration continue de ses formules. Le laboratoire Qualité de la marque teste et intègre constamment des ingrédients de nouvelle génération pour améliorer l'expérience utilisateur tout en réduisant l'impact environnemental.

Avec le lancement d'Erborian, SoPharma confirme son rôle de pionnier dans le domaine de la Santé et Bien-être au Maroc, apportant de surcroît des solutions de beauté inspirées des rituels coréens pour les consommateurs marocains soucieux de leur peau et de leur bien-être.

Les produits Erborian sont d'ores et déjà disponibles à la vente en pharmacies, parapharmacies, et auprès de tous les revendeurs Skincare partenaires agréés de SoPharma.

A noter que SoPharma est une entreprise marocaine agissant dans la santé et le bien-être, fondée en 2022 qui a pour mission de mettre à disposition les solutions de santé les plus innovantes au plus grand nombre. L'ADN de SoPharma repose sur 3 piliers : People, Health, Innovation – l'humain, étant au cœur de sa stratégie.

Rappelons pour finir que depuis sa création en 2007, Erborian (« Herbes d'Orient ») pour objectif de prendre soin de la peau des consommateurs en les aidant à redécouvrir leur peau ! Peut-être décrocher un sourire devant le miroir et impacter positivement leur estime d'eux-mêmes... Pour cela, la marque développe des produits efficaces qui amènent à la peau tout ce dont elle a besoin pour que son plein potentiel se révèle.

En 2009, Erborian lance la première BB Crème (BB pour « BlemishBalm Cream » : baume anti-imperfections) en Europe en adaptant le succès de la BB Crème asiatique au marché des

femmes occidentales avec une crème plus légère et moins couvrante que la version asiatique.

Erborian est distribué dans plus de 80 pays dans le monde.

---

# **Fin de la visite officielle de la Directrice Exécutive de l'ONUSIDA au Bénin : Madame Winnie Byanyima satisfaite des efforts fournis au niveau national**

La Directrice Exécutive du Programme commun des Nations unies contre le VIH/SIDA (ONUSIDA), Madame Winnie Byanyima, a clôturé sa visite officielle de cinq jours au Bénin, le 13 septembre 2024. S'inscrivant dans le cadre du projet de partenariat avec Expertise France, qui marque un tournant décisif dans le renforcement des efforts de l'ONUSIDA pour éradiquer le VIH/SIDA dans la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre, Madame Winnie Byanyima a achevé sa mission au Bénin sur une note de satisfaction au regard des efforts fournis par le Bénin pour endiguer cette pandémie.



« Le Bénin a accompli des progrès considérables dans la lutte contre le VIH SIDA. En 14 ans, les nouvelles infections et les décès ont été réduits de moitié, et de nombreuses personnes ont désormais accès à des traitements », s'est réjouie Madame Winnie Byanyima. Elle a par néanmoins souligné les efforts à faire en ce qui concerne la réforme législative, la réduction de la stigmatisation et de la discrimination dans les établissements de soins de santé et l'autonomisation des initiatives menées par les communautés en vue de résultats encore plus probants. La Directrice Exécutive de l'ONUSIDA a par ailleurs félicité le Président Patrice Talon pour avoir été l'un des premiers chefs d'Etat à signer l'initiative Education Plus. C'est une campagne soutenue par les Nations Unies, dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité des adolescentes au VIH en Afrique subsaharienne, y compris au Bénin. Le chef de l'Etat s'est notamment engagé à œuvrer au maintien des filles à l'école et à l'augmentation du financement public dans la lutte contre le VIH SIDA au Bénin.

Au cours de sa mission, la Directrice Exécutive de l'ONUSIDA a également rencontré plusieurs acteurs et structures de la lutte contre le VIH SIDA au Bénin entre autres : les ministères sectoriels, l'Institut national de la femme, l'ONG Racines, le président de l'Assemblée nationale, le Caucus des femmes parlementaires et la Fondation Claudine Talon. Madame Winnie Byanyima qui était accompagnée d'une délégation d'Expertise France, a insisté sur l'importance du projet de réponse communautaire à la stigmatisation, la discrimination et la réforme juridique en Afrique de l'Ouest et du Centre. Financé à hauteur de 1.921.520 € pour la phase pilote, ce projet mis en œuvre avec Expertise France vise à améliorer les réponses juridiques et sociales face au VIH dans six pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, le Sénégal et le Togo. Il met l'accent sur l'accès aux traitements, la prévention et la sensibilisation au niveau communautaire.

« La priorité si nous voulons atteindre nos objectifs de 2030, reste le VIH pédiatrique, et l'ONUSIDA soutiendra tous les efforts du Benin pour augmenter la couverture du traitement pour les enfants qui n'est que de 36% actuellement », a déclaré Madame Winnie Byanyima.

---

**Amnesty International Bénin  
lance une campagne nationale**

# **pour le droit à la santé**

*Amnesty International Bénin a lancé ce vendredi 20 septembre 2024, une campagne nationale pour promouvoir le droit à la santé pour tous au Bénin. La cérémonie officielle de lancement s'est tenue à Cotonou, en présence d'acteurs du secteur de la santé, de la société civile, des médias et de nombreux autres acteurs. L'initiative, motivée par les nombreuses plaintes recueillies par l'organisation, vise à sensibiliser la population sur leurs droits en matière de santé et à renforcer les mécanismes de recours en cas de violations.*



*Dieudonné Dagbeto, Directeur Exécutif de Amnesty International Bénin*

Pour Dieudonné Dagbeto, Directeur Exécutif de Amnesty International Bénin, la santé est un bien essentiel à la vie et au bien-être. Un droit fondamental indispensable à l'exercice des autres droits humains. C'est en lançant cette campagne, il espère qu'elle contribuera à assurer une bonne connaissance du droit à la santé au sein des populations et

leur donner des informations sur les voies de recours et de dénonciations en cas de manquements. « Notre campagne portera sur la jouissance du droit à santé pour tous y compris les personnes privées de liberté. » a-t-il déclaré.

## **Soutien remarquable de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé**

Représentant, le Président de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé, Habib OUITONA, a exprimé toute la satisfaction de l'ARS de savoir que les engagements pris au cours de l'atelier de mai à Grand-Popo sur la promotion du droit à la santé passe de projet à du concret. Il trouve en cette initiative un appui précieux à sa mission de veiller à la réalisation du droit à la santé pour tous par l'amélioration continue de l'offre et de la qualité des soins. Tout en félicitant Amnesty International Bénin, il a renouvelé le soutien de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé. C'est une action salvatrice qui a pour effet de faire de chaque usager et de chaque communauté, un véritable acteur de sa santé a-t-il laissé entendre.

Les objectifs et les grands axes de la campagne sur l'éducation aux droits à la santé ont été présentés par Éric-Orion BIAO, Coordonnateur Education aux Droits Humains à Amnesty International Bénin. Une campagne nationale qui sera suivie d'un plaidoyer institutionnel. La campagne vise à sensibiliser non seulement les usagers, mais aussi les professionnels de la santé, afin que les droits des patients soient mieux respectés dans les établissements de soins. Sur une durée de 16 mois, cette campagne permettra dans un premier temps de sensibiliser la population et les professionnels de la santé sur les droits à la santé, puis lutter contre les violences obstétricales et gynécologiques et enfin améliorer les conditions sanitaires en milieu carcéral.



### *Panel d'échange*

La cérémonie de lancement a été suivie d'un panel de discussions sur le thème : « Réalités et défis du droit à la santé au Bénin ». Parmi les intervenants figuraient des experts tels que le Dr Crespin Soglohoun, membre de l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé, Mme Célestine AMETEPE, Secrétaire Générale de la Plateforme Nationale des Usagers du Secteur de la Santé (PNUSS), et le Professeur Emmanuel SAMBIENI, consultant principal de l'étude sur l'accès au droit à la santé en milieu urbain et périurbain.

Pour les différents partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes, cette campagne vient à point nommé. Ils ont exprimé leur engagement à s'impliquer dans la campagne pour sensibiliser les populations et les acteurs de la santé à observer les dispositions garantissant le droit de tous à la santé au Bénin.

Rappelons qu'avant de lancer cette campagne, Amnesty International Bénin avait commandité une étude en 2023 pour évaluer l'accès au droit à la santé en milieu urbain et

périurbain. Les résultats de cette étude ont mis en lumière des défaillances notables dans la jouissance de ce droit fondamental, notamment dans les centres de santé. Face à ces constats alarmants, l'organisation entend agir en informant et en mobilisant la population pour défendre ce droit essentiel.

Bien que le Bénin ait adhéré à plusieurs traités et accords garantissant le droit à la santé, sa mise en œuvre effective reste un défi. L'existence de ce droit dans les textes ne suffit pas. Il est impératif que tous les acteurs, y compris les citoyens, se mobilisent pour protéger et promouvoir ce droit.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Lutte contre le VIH SIDA au Bénin : Winnie Byanyima, Directrice exécutive de l'ONUSIDA, satisfaite des avancées**

*Du 9 au 13 septembre 2024, Winnie Byanyima, Directrice exécutive de l'ONUSIDA, a effectué une visite officielle au Bénin. Cette mission lui a permis de rencontrer plusieurs personnalités importantes du pays, dont le Chef de l'État et le Président de l'Assemblée Nationale. Au terme de ses échanges, elle a exprimé sa satisfaction quant aux efforts fournis par le Bénin dans la lutte contre le VIH/SIDA.*



### ***Winnie Byanyima***

Mme Byanyima a rappelé que « le Bénin a accompli des progrès considérables dans la lutte contre le SIDA. En 14 ans, les nouvelles infections et les décès ont été réduits de moitié, et de nombreuses personnes ont désormais accès à des traitements. » Toutefois, elle a précisé que 1 400 nouvelles infections ont été enregistrées l'année dernière, avec une prédominance chez les jeunes filles, particulièrement vulnérables.

Ces avancées sont le résultat des actions entreprises par le gouvernement béninois et ses partenaires, notamment dans le domaine de la mobilisation des financements. Mme Byanyima a salué les efforts du Bénin, qui, contrairement à plusieurs autres pays, a réussi à contribuer à hauteur de 32 % au financement de la lutte contre le VIH/SIDA. Elle a également évoqué un projet clé lancé en collaboration avec Expertise France, visant à renforcer la réponse communautaire contre la stigmatisation et la discrimination.

***Un partenariat stratégique avec Expertise France***

Le partenariat avec Expertise France a été souligné comme une initiative majeure. Ce projet, qui vise à instaurer une réponse communautaire pour lutter contre la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH, a été officiellement lancé lors de la visite de Mme Byanyima. Elle a également reconnu l'importance de l'aide financière fournie par la France à travers ce partenariat, qui permettra de surmonter l'obstacle de la stigmatisation, souvent à l'origine de la réticence des personnes infectées à accéder aux soins.

### **Des avancées avec la science**

En réponse aux rumeurs sur la disponibilité d'un remède ou d'un vaccin contre le VIH, Mme Byanyima a clarifié qu'« il n'y a pas de remède ni de vaccin, juste des essais en cours ». Elle a insisté sur le fait qu'aucun traitement curatif ou préventif concret n'a encore été découvert, bien que la recherche progresse. En revanche, elle a souligné la disponibilité de nouveaux outils de prévention, dont la « prep injectable ». Ce traitement révolutionnaire permet aux personnes à risque de recevoir deux injections par an, en alternative aux comprimés quotidiens, afin de prévenir toute infection par le VIH.

La Directrice exécutive de l'ONUSIDA a appelé les médias à jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation et l'information, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs 2030 dans la lutte contre le VIH/SIDA au Bénin.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# Lutte contre le VIH/SIDA : Winnie Byanyima, Directrice Exécutive de l'ONUSIDA, en visite officielle au Bénin

*Winnie Byanyima, Directrice Exécutive de l'ONUSIDA et Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies, est en visite officielle au Bénin du 9 au 13 septembre 2024. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique avec Expertise France pour renforcer la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre.*



Durant son séjour, Mme Byanyima rencontrera le Chef de l'État, des représentants gouvernementaux, ainsi que des acteurs de la société civile pour évaluer les progrès du projet financé à hauteur de 1,92 million d'euros. Un projet qui vise à améliorer l'accès aux traitements et à renforcer la prévention du VIH dans six pays de la région, dont le Bénin.

Cette visite témoigne de l'engagement continu de l'ONUSIDA à soutenir les initiatives locales pour atteindre l'objectif de mettre fin à l'épidémie de VIH/SIDA d'ici 2030.

Rappelons qu'en plus des problématiques touchées par le projet avec Expertise France, les priorités de l'ONUSIDA dans la sous-région et particulièrement au Benin, restent : le VIH pédiatrique, Education +, et le dépistage des hommes. Ces rencontres permettront d'évaluer les avancées sur le terrain et d'identifier les défis restants.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Le Dr Faustine Englebert Ndugulile de la Tanzanie désigné prochain Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique**

*Le Dr Faustine Englebert Ndugulile a été désigné Directeur régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la Région africaine. Il succédera à la Dre Matshidiso Moeti, qui a effectué deux mandats de cinq ans à la tête du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique.*

*Les États Membres ont voté en faveur de la désignation du Dr Ndugulile lors de la soixante-quatorzième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, qui se tient à Brazzaville, au Congo. Les autres candidats étaient le Dr Boureima Hama Sambo (proposé par le Niger), le Dr Ibrahima Socé Fall*

*(proposé par le Sénégal) et le Dr Richard Mihigo (proposé par le Rwanda).*



*Dr Faustine Englebert Ndugulile*

La désignation du Dr Ndugulile sera soumise à la 156e session du Conseil exécutif de l'OMS, qui se tiendra en février 2025 à Genève, en Suisse. Le nouveau Directeur régional prendra ses fonctions pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.

Dans son discours d'acceptation, le Dr Ndugulile a exprimé son engagement à faire progresser la santé des populations de la

Région. « C'est pour moi un grand honneur et une grande humilité d'avoir été élu au poste de Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique. Je remercie les États Membres pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je promets de travailler avec vous et je crois qu'ensemble nous pouvons construire une Afrique plus saine », a déclaré le Dr Ndugulile.

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a félicité le Dr Ndugulile pour son élection en tant que Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique. Il a par ailleurs remercié le Dr Sambo, le Dr Fall et le Dr Mihigo pour leurs campagnes.

« Le Dr Ndugulile a gagné la confiance des États Membres de la Région pour être élu prochain Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique. C'est un grand privilège et une très grande responsabilité », a déclaré le Dr Tedros. « Toute la famille de l'OMS en Afrique et dans le monde entier et moi-même vous soutiendrons à chaque étape de votre parcours. »

Le Dr Tedros a également remercié la Dre Moeti, Directrice régionale sortante de l'OMS, pour ses dix années d'engagement et d'excellence au service des pays et des populations d'Afrique.

« Je remercie ma consœur, la Dre Moeti, pour tout ce qu'elle a fait pour la santé des populations africaines, mais aussi pour ce qu'elle est », a ajouté le Dr Tedros. « Je la remercie pour l'exemple qu'elle a donné et l'héritage qu'elle a laissé. »

La Dre Moeti a félicité le Dr Ndugulile et lui a souhaité beaucoup de succès. « Je voudrais vous féliciter pour votre élection au poste de Directeur régional pour l'Afrique. C'est un rôle extrêmement gratifiant. Malgré les nombreux défis, je sais que vous prendrez le relais et que vous continuerez à accélérer les progrès déjà réalisés, en mettant la santé et le bien-être des populations africaines au centre de vos préoccupations », a indiqué la Dre Moeti.

---

# **Projet CASCADE: L'ASCINB remobilise les médias à plaider pour l'intensification de la nutrition au Bénin**

*L'Alliance de la Société Civile pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin (ASCINB), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet CASCADE initié par Care International Benin Togo et Gain, poursuit son engagement en faveur de l'amélioration de la nutrition avec la deuxième édition de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition (CaNPIN) au Bénin. Un événement pour lequel les médias sont à nouveau mobilisés.*



### *Vue d'ensemble des participants*

Après le succès de la première édition de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition (CaNPIN) en 2023, l'ASCINB invite à participer à la 2e édition qui aura lieu du 3 septembre au 31 octobre 2024 dans vingt (20) communes du Bénin.

Pour y arriver et convaincue du rôle des médias, elle a lancé, ce lundi 19 août 2024 à Ouidah, un nouvel atelier visant à renforcer la mobilisation sociale, le plaidoyer et le lobbying pour une meilleure alimentation et nutrition au Bénin.

Cet atelier de formation qui se déroule sur trois jours, réunit près d'une cinquantaine de journalistes membres de la Fédération des Radios Communautaires et Assimilés du Bénin (FeRCAB), du Réseau des Acteurs des Médias pour l'Eau, l'Environnement et le Climat (RAMEC), ainsi que de l'Union des Professionnels des Médias au Bénin (UPMB).

L'initiative vise, selon Dr Aurélien ATIDEGLA, Président de l'ASCINB, à attirer l'attention des autorités et de l'opinion

publique sur les défis liés à la nutrition particulièrement dans les zones rurales du Bénin, au profit des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de procréer.

Au cours de cette formation, les participants ont revisité les notions essentielles liées à la communication, au plaidoyer et au lobbying, en clarifiant les différences entre ces techniques. Ils ont également exploré diverses stratégies de mobilisation, telles que les campagnes de plaidoyer, les foires et les caravanes itinérants.

Cet atelier s'achèvera le mercredi avec l'engagement des acteurs des médias présents à intensifier leurs efforts pour promouvoir un plaidoyer actif contre la malnutrition au Bénin.

Il convient de rappeler que l'année dernière, la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition (CaNPIN) a été lancée le 15 octobre 2023, au cours de la Journée internationale de la femme rurale, suivie d'une manifestation à Savalou, le lendemain en marge de la Journée Mondiale de l'Alimentation. Cette campagne avait réussi à mobiliser d'importants acteurs pour le renforcement des actions en faveur de la nutrition au Bénin.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Afrique Subsaharienne: Voici les Tops et Flops en personnel de santé en 2023**

*En 2023, seuls 9 des 44 pays d'Afrique subsaharienne atteignent le seuil de densité de 4,45 professionnels de la*

santé pour 1 000 habitants, fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour garantir la couverture sanitaire universelle. Ce chiffre inclut principalement les médecins généralistes et spécialistes, tels que les oncologues, gynécologues, et orthodontistes. En revanche, 18 pays de la région affichent une densité inférieure à un médecin pour 1 000 habitants, faisant de l'Afrique le continent le moins doté en personnel de santé, selon une étude publiée au premier trimestre 2024 par [le magazine économique américain CEO World](#).



La pénurie aiguë de professionnels de la santé en Afrique s'explique par plusieurs facteurs. *CEO World* cite l'insuffisance des capacités de formation, une croissance démographique rapide, une gouvernance déficiente du personnel de santé, et des changements de carrière. Cependant, la migration reste le facteur principal de cette crise.

## **La fuite des cerveaux : un défi majeur**

De plus en plus de médecins africains, en quête de meilleurs salaires et conditions de travail, choisissent d'émigrer vers des pays développés où la demande en personnel de santé est également élevée. Selon les analystes de *CEO World*, cette

migration contribue à déstabiliser les systèmes de santé déjà fragiles des pays africains. Les États-Unis et le Canada figurent parmi les principales destinations de ces professionnels de santé.

L'OMS prévoit qu'il manquera 6,1 millions de professionnels de la santé en Afrique d'ici 2030, une augmentation de 45 % par rapport aux dernières estimations de 2013. Cette pénurie, combinée à une répartition inégale du personnel de santé, accentue les disparités. Par exemple, la Somalie affiche le ratio le plus bas avec seulement 0,2 travailleur de la santé pour 1 000 habitants, tandis que Maurice, avec 26,6 pour 1 000 habitants, se positionne en tête du continent grâce à un système de santé solide et des soins gratuits dans les hôpitaux publics. Les Seychelles, l'Angola, l'Afrique du Sud, et le Cap Vert complètent le top 5 des pays subsahariens les mieux dotés en personnel de santé.

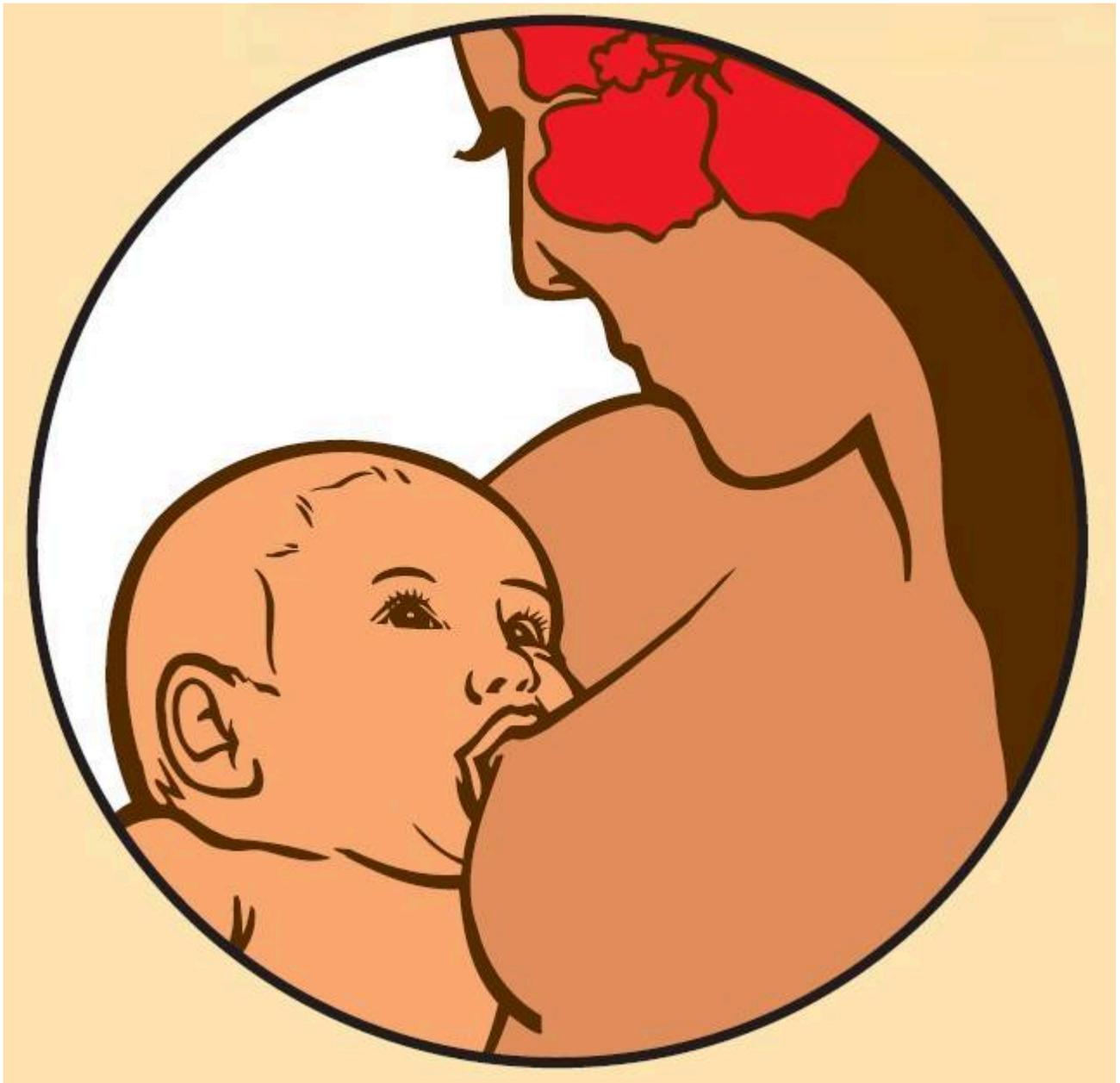
## **Zone Franc : le paradoxe sanitaire**

Le tableau est particulièrement sombre pour les 14 pays de la Zone Franc. À l'exception du Gabon, qui dépasse le seuil de l'OMS avec 5,9 médecins pour 1 000 habitants, la plupart de ces pays sont confrontés à des pénuries sévères. Le Gabon, avec une population de 2,4 millions d'habitants et un PIB de 20,5 milliards USD en 2023, figure parmi les mieux lotis, bien que le nombre de dentistes et de pharmaciens y reste extrêmement faible. La Guinée Équatoriale, avec 3,5 médecins pour 1 000 habitants, et la Guinée-Bissau, avec 2,2, suivent dans ce classement. En revanche, des pays comme le Niger, le Tchad, le Bénin et le Togo occupent le bas du tableau avec seulement 0,6 médecin pour 1 000 habitants.

Au niveau mondial, Cuba continue de dominer avec 84,3 médecins pour 1 000 habitants. La Belgique est classée cinquième, la Russie 35e, les États-Unis 41e, la France 46e, et la Chine 74e, soulignant les écarts considérables entre les pays en termes de disponibilité du personnel de santé.

# **Semaine mondiale de l'allaitement maternel : Un engagement renouvelé pour soutenir les Mères**

*Avec le soutien de l'OMS, de l'UNICEF, et de nombreux ministères de la Santé et partenaires de la société civile, la Semaine mondiale de l'allaitement maternel a lieu chaque année durant la première semaine d'août. Cette initiative vise à promouvoir l'allaitement maternel comme l'un des moyens les plus efficaces de garantir la santé et la survie des enfants. Cependant, moins de la moitié des nourrissons de moins de six mois sont actuellement exclusivement allaités au sein.*



Chaque année, un thème différent est choisi pour encourager des environnements favorables qui aident les femmes à allaiter. Le thème de 2024, « Combler l'écart : soutien à l'allaitement maternel pour toutes », met l'accent sur le soutien nécessaire à toutes les mères, quel que soit leur parcours d'allaitement, en soulignant le rôle des familles, des communautés, et des agents de santé.

Cette année la campagne célèbre la diversité des mères qui allaitent et souligne les soutiens communautaires et professionnels disponibles pour elles. Simon Nanama, Conseiller Régional pour la Nutrition Infantile au Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest,

s'est exprimé au Réseau des Médias Africains pour la Promotion et la Médium de la Santé (REMAPSEN) le mardi 30 Juillet 2024. Il a rappelé que « le lait maternel continue d'être l'aliment approprié au développement des bébés et des enfants de la naissance à six mois », soulignant la nécessité d'une bonne nutrition dès le début de la vie pour la santé et le développement.

Cependant, des obstacles subsistent, notamment l'usage du lait artificiel qui compromet la santé des enfants et les expose à diverses maladies. Les faibles taux d'allaitement maternel en Afrique centrale et occidentale sont souvent dus à la disponibilité des substituts de lait maternel sur le marché et à l'absence de lois restrictives. Nanama a évoqué la nécessité pour les pays de développer des programmes de nutrition pour les enfants de moins de cinq ans et d'interdire les substituts du lait, citant le Ghana comme un exemple à suivre.



*Simon Nanama, Conseiller Régional pour la Nutrition Infantile au Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest*

Il a également mentionné le manque de soutien postnatal pour les mères après leur sortie de l'hôpital : « Quand la mère rentre à la maison, il n'y a personne pour l'accompagner pour donner du lait à l'enfant. Tous ces facteurs se combinent pour provoquer un mauvais allaitement. » Pour améliorer les taux d'allaitement, il a souligné l'importance de surmonter les obstacles actuels et de mettre en œuvre les stratégies de l'UNICEF. « Si ces barrières sont surmontées, si les stratégies lancées par l'UNICEF sont mises en œuvre, nous atteindrons 70 %, ce qui est le pourcentage acceptable. »

Enfin, Nanama a mis en garde contre les informations trompeuses sur les réseaux sociaux concernant l'allaitement maternel. L'éducation et la sensibilisation, combinées à des politiques rigoureuses, sont essentielles pour promouvoir l'allaitement maternel et assurer une nutrition optimale pour les enfants.

Rappelons qu'en 2018, une résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé a reconnu la Semaine mondiale de l'allaitement maternel comme une stratégie essentielle de promotion de la santé.

*Megan Valère SOSSOU*

---

**Variole du singe : L'OMS  
pourrait déclencher l'alerte**

# maximale de santé et convoquer un comité d'urgence

*Le Directeur Général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a annoncé, ce dimanche 4 août, qu'il envisage de convoquer un comité d'experts pour déterminer s'il faut déclarer l'épidémie de mpox, également connue sous le nom de « variole du singe », comme une urgence de santé publique de portée internationale. Cette épidémie sévit actuellement dans plusieurs pays africains.*



## *Cas de variole de singe*

Tedros Adhanom Ghebreyesus a souligné que l'OMS, en collaboration avec les centres africains de contrôle et de prévention des maladies, intensifie ses efforts pour freiner la transmission du virus. « Mais il est nécessaire d'obtenir davantage de financements et de soutien pour une réponse globale », a-t-il déclaré sur [le réseau social X](#). Il a ajouté : « J'envisage de convoquer un comité d'urgence sur les régulations sanitaires internationales pour me conseiller sur la nécessité de déclarer l'épidémie de mpox comme une urgence de santé publique de portée internationale. »

Cette déclaration représente la plus haute alerte que l'OMS peut émettre, et elle est lancée par le chef de l'OMS sur les conseils du comité.

## Une nouvelle menace pour la santé mondiale

Le 11 juillet, l'OMS a mis en garde contre la menace mondiale que représente le mpox, exprimant son inquiétude face à une flambée épidémique d'une nouvelle souche plus virulente du virus en République démocratique du Congo (RDC). Depuis, plusieurs pays africains, dont le Burundi, la Côte d'Ivoire,

le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda, ont signalé des cas de mpox. La RDC, quant à elle, a rapporté plus de 11 000 cas, dont 450 décès.

La variole du singe a été identifiée chez l'homme pour la première fois en 1970, en République démocratique du Congo. En mai 2022, le virus a commencé à se propager à l'échelle mondiale, touchant principalement les hommes homosexuels et bisexuels. Cette épidémie mondiale a conduit l'OMS à déclarer une urgence de santé publique de portée internationale en juillet 2022, une alerte qui a été levée en mai 2023.

Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors de son intervention au siège de la Banque mondiale à Washington (États-Unis) le 18 avril 2024, a réaffirmé l'engagement de l'OMS à lutter contre cette épidémie et à mobiliser les ressources nécessaires pour protéger les populations à risque.

Le monde attend maintenant de voir si l'OMS déclarera une nouvelle urgence internationale pour la variole du singe, une décision qui pourrait catalyser une réponse mondiale plus coordonnée et intensifiée contre ce virus préoccupant.

*Megan Valère SOSSOU*

---

**Université d'Abomey-Calavi :  
Sandra ZANNOU décroche son  
Doctorat en Socio-**

# Anthropologie de la Santé

*Le Mardi 30 juillet 2024, la salle de conférence Michel BOKO de l'École Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » de l'Université d'Abomey-Calavi a servi de cadre à un moment mémorable. Madame Sandra Zannou y a brillamment soutenu sa thèse, intitulée « Trajectoires de soins et vécu des malades du cancer du sein : une analyse socio-anthropologique à partir des cas observés au CNHU-HKM de Cotonou ». La recherche de Madame Sandra Zannou, avait pour objectif d'analyser les facteurs qui influencent les trajectoires de soins des patientes atteintes du cancer du sein à Cotonou.*



Erick SAVI  
Photographie

Sandra Zannou

En effet, le cancer du sein est une maladie de plus en plus répandue en Afrique, avec des taux de mortalité élevés en raison du diagnostic tardif et des difficultés d'accès aux soins. Entre 2010 et 2018, le cancer du sein représentait 32,5 % des cancers les plus fréquents chez les femmes au Bénin.

Dans sa thèse, elle s'est intéressée aux difficultés récurrentes liées à la prise en charge des patientes atteintes du cancer du sein et a cherché à comprendre comment les environnements socio-économiques et les représentations sociales influencent ces difficultés. Sa recherche est qualitative, basée sur des entretiens libres et semi-structurés avec 72 participants, incluant des patientes, des membres de leur entourage, des agents de santé et d'autres acteurs concernés.

L'impétrante a mis en lumière les nombreuses difficultés rencontrées par les patientes, notamment les perceptions de la maladie comme « héréditaire », « des riches », « incurable », « de la civilisation », « des religieux », « spirituelle » et « à stigmat ». Elle a également souligné l'importance des soins populaires, biomédicaux, endogènes, alternatifs et religieux, en raison de la faiblesse technique et du coût élevé des traitements spécialisés.

Le diagnostic, le suivi et l'accompagnement des patientes laissent souvent à désirer, en raison de l'absence d'accompagnement institutionnel et de la gestion inadéquate des effets secondaires. Mme Zannou a souligné la forte mobilité thérapeutique due au déficit de spécialistes et de technologies comme l'immunohistochimie et la radiothérapie, ainsi qu'à l'inaccessibilité financière et géographique des traitements au CNHU/HKM.

Face à ces défis, elle propose des solutions telles que la sensibilisation dans les communautés où les femmes sont majoritairement présentes, la création d'un centre spécialisé

multidimensionnel et la mise en place d'un système d'assurance maladie pour améliorer l'accès aux soins.

Madame Sandra Zannou a montré l'importance de comprendre et d'intégrer les représentations sociales des patientes dans la prise en charge du cancer du sein. Elle appelle à une amélioration des infrastructures de santé et des politiques publiques pour une prise en charge plus efficace et humaine des patientes.

Ces résultats ont été présentés devant un jury prestigieux, composé de : Président : Monsieur Adolphe KPATCHAVI, Professeur titulaire à l'Université d'Abomey-Calavi, des examinateurs Monsieur Tossou ATCHRIMI, Professeur titulaire à l'Université de Togo, Monsieur Arnaud Kévin DAYORO, Professeur titulaire à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, Monsieur N'Koué Emmanuel SAMBIENI, Maître de conférences à l'Université d'Abomey-Calavi, et Abou-Bakari IMOROU, Professeur titulaire à l'Université d'Abomey-Calavi.

L'impétrante a reçu la mention très honorable avec les félicitations du jury, devant un public composé de parents, d'amis et de collègues du laboratoire de recherches socio-anthropologiques sur les systèmes organisés et les mobilités, ainsi que de l'ancien vice-recteur de l'UAC, Marcel Zannou, Professeur agrégé à la retraite et actuellement Président du Comité National de la Médecine hospitalière.

Ce travail de recherche constitue une avancée significative dans la compréhension des trajectoires de soins des patientes atteintes de cancer du sein au Bénin et offre des perspectives nouvelles pour améliorer la prise en charge et réduire les pertes de vies précoces. Il intervient dans un contexte où le Bénin se prépare à accueillir un établissement de santé de renommée internationale. Les résultats des travaux vont servir au Centre hospitalier international de Calavi, encore appelé le CHIC, qui est un établissement hospitalier public de santé pluridisciplinaire de référence internationale situé dans la

commune d'Abomey-Calavi au Bénin.

*Megan Valère SOSSOU*

---

# **VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord : Une course contre la montre pour atteindre les objectifs de 2025**

*Avec seulement 9 % de la population mondiale (748 millions de personnes), l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord porte un fardeau disproportionné dans la lutte contre le VIH/SIDA. Selon le nouveau rapport mondial sur le SIDA publié le 23 Juillet dernier, en 2023, cette région a enregistré des statistiques alarmantes:*

- 13 % de toutes les personnes vivant avec le VIH (5,2 millions)*
- 15 % de toutes les nouvelles infections à VIH*
- 20 % de tous les décès dus au sida (130 000)*



La région est loin de réaliser les objectifs fixés pour 2025 en matière de nouvelles infections et de décès liés au sida. En 2023, on comptait 196 000 nouvelles infections à VIH et 130 000 décès dus au sida, portant le nombre total de personnes vivant avec le VIH à 5,2 millions. Comparé à 2010, la tendance montre une augmentation des infections dans certaines parties du monde, notamment en Europe de l'Est, en Asie centrale, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Amérique latine. Cependant, des baisses significatives ont été observées en Asie-Pacifique, en Europe occidentale et centrale, en Amérique du Nord, dans les Caraïbes et en Afrique subsaharienne.

### **Disparités régionales et préoccupations**

Bien que les nouvelles infections à VIH diminuent globalement en Afrique subsaharienne, cette baisse n'est pas uniforme. La diminution de l'utilisation des préservatifs chez les adolescents et les jeunes adultes, particulièrement dans les pays à forte prévalence du VIH, est préoccupante. Les messages de prévention ne semblent pas avoir l'impact escompté sur

cette tranche d'âge, malgré l'importance des préservatifs pour prévenir le VIH, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les grossesses non désirées.

### **Des efforts insuffisants**

Pour combler les lacunes dans la cascade de soins, un traitement plus précoce et une meilleure rétention sont nécessaires. Actuellement, seulement 48 % des enfants vivant avec le VIH ont une charge virale supprimée. Le concept « Indétectable = Intransmissible » (U=U) n'est pas suffisamment compris par les décideurs politiques, les professionnels de santé et les personnes vivant avec le VIH, bien qu'il soit une avancée majeure dans la lutte contre le virus.

Les nouvelles infections par le VIH chez les enfants restent une problématique majeure. L'Afrique occidentale et centrale représente plus de 41 % des nouvelles infections verticales, tandis que l'Afrique orientale et australe en compte environ 43 %. Les programmes de prévention doivent s'assurer que les femmes reçoivent un traitement pendant la grossesse et l'allaitement.

### **Lutte contre la stigmatisation et la discrimination**

Les progrès en matière de discrimination sont lents. Seuls trois pays (Eswatini, Rwanda et Argentine) sont proches de l'objectif concernant les attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH. Les obstacles aux soins, tels que la stigmatisation et la discrimination, doivent être levés pour améliorer l'accès aux services de santé. Environ 13 % des personnes vivant avec le VIH ont signalé des discriminations en cherchant des soins liés au VIH, et 25 % ont vécu des expériences similaires pour d'autres soins de santé. Un tiers des personnes confrontées à la stigmatisation ont interrompu ou arrêté leur traitement.

### **Besoins non satisfaits en contraception et ressources**

## **financières**

Les besoins en contraception moderne restent élevés, surtout en Afrique subsaharienne, où près de 47 % des femmes adultes et 53 % des adolescentes (15-19 ans) n'ont pas accès à des méthodes modernes. Les financements pour la prévention du VIH et les programmes de soutien sont insuffisants. En 2023, entre 1,8 et 2,4 milliards USD étaient disponibles pour les programmes de prévention primaire, alors que 9,5 milliards seront nécessaires en 2025. Les dépenses pour les interventions en faveur des populations clés restent faibles, représentant en moyenne seulement 2,6 % des dépenses totales en matière de VIH.

Les dirigeants et les décideurs politiques doivent agir urgemment pour garantir l'accès aux services de traitement et de prévention. Respecter les droits de l'homme, abolir les lois injustes et lutter contre la discrimination sont essentiels pour une réponse efficace au VIH. Les financements doivent être augmentés pour atteindre les objectifs de 2025 et assurer une réponse durable au VIH, intégrée aux services sociaux et de santé, avec les communautés et les droits au centre.

La lutte contre le VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord est à un tournant critique. Les efforts doivent être intensifiés pour combler les lacunes existantes, améliorer les programmes de prévention et de traitement, et assurer une réponse équitable et durable. Les investissements aujourd'hui détermineront l'atteinte des objectifs de 2025 et la viabilité des décennies futures.

***Megan Valère SOSSOU***